



D.R.

par Jean Denègre (63), ancien secrétaire général du Conseil national de l'information géographique, ancien membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable

## La géo-information, un « traceur » du développement durable

L'INFORMATION géographique numérique, ou *géo-information*, est devenue aujourd'hui une compagne inséparable de l'*homo informaticus*, auquel elle communique non seulement ses coordonnées sur la surface terrestre – on parle alors de géolocalisation – mais aussi celles des objets et phénomènes qui l'entourent. Depuis vingt ans, on a ainsi vu la géo-information s'inviter successivement dans les bureaux, les véhicules, les machines agricoles, les téléphones mobiles, les sacs à dos des randonneurs, et même s'accrocher à certains animaux migrateurs. Autant dire à terme s'intégrer à l'ensemble des activités humaines et à leur environnement. Ingrédient incontournable du développement durable, elle est à la fois prologue et épilogue de toutes nos interventions sur la planète, et « traceur » implacable des résultats, bons ou mauvais, de celles-ci.

Outils au service du débat public, les Systèmes d'information géographique (SIG) ont émergé grâce à trois technologies majeures (l'informatique, le spatial, les télécommunications) qui ont engendré une nouvelle technologie à part entière, la *géomatique*. Le rôle des SIG est désormais reconnu à tous les étages de l'État, des collectivités territoriales, des institutions européennes et internationales, des entreprises et des particuliers. Un point noir toutefois : l'Europe est certes le continent le plus équipé au monde en géo-information, mais aussi une mosaïque disparate de géodonnées, marquées par leurs spécifications d'origine. D'où l'adoption en 2007 de la directive européenne Inspire, imposant aux États membres d'harmoniser la description de celles-ci et d'en faciliter l'accès.

Dans ce contexte, la situation française est contrastée. Le *xx<sup>e</sup>* siècle a été marqué par le succès planétaire des images du satellite *Spot*, lancé par le CNES en 1986, et par la couverture complète du territoire par la nouvelle carte topographique au 1:25 000, convertie en base nationale de données topographiques (BD TOPO®), réalisée par l'IGN en moins de vingt ans. Le *xxi<sup>e</sup>* siècle a vu s'ouvrir le Géoportail en ligne en 2006 et s'achever le Référentiel à grande échelle (RGE) en 2008, intégrant les géodonnées topographiques, photographiques, parcellaires (dérivées du cadastre) et les adresses postales, dont les conditions de diffusion viennent d'être notablement facilitées. En parallèle, le Plan cadastral français a été progressivement informatisé, avec le concours financier des collectivités territoriales, puis mis en ligne en 2008 sur un site Web distinct du Géoportail. Revers de cette médaille, il existe maintenant deux versions différentes du parcellaire cadastral numérique. Cette dualité embarrasse certains utilisateurs et n'a d'exemple dans aucun autre pays européen.

N'est-il pas grand temps qu'une nouvelle directive Inspire, *française* cette fois, décide enfin de fusionner ces deux productions en un seul géoréférentiel national ? ■